



// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 mai 2020

Au premier trimestre 2020, un quart de la consommation électrique de France métropolitaine a été couverte par les énergies renouvelables

Publication du Panorama de l'électricité renouvelable au 31 mars 2020

La puissance totale du parc électrique EnR – éolien, solaire, hydroélectricité et bioénergies – s'élève, fin mars 2020, à 54 234 MW. Cela représente une hausse annuelle de 2 574 MW.

Sur le premier trimestre de 2020, 468 MW de nouvelles installations ont été raccordés aux réseaux d'électricité métropolitains, les filières éolienne et solaire comptant respectivement pour 277 MW et pour 173 MW.

Les énergies renouvelables ont participé à hauteur de 25% à la couverture de la consommation d'électricité de France métropolitaine au cours des douze derniers mois, un chiffre en hausse par rapport aux douze mois précédents, notamment du fait d'une forte production éolienne qui couvre 8,3% de la consommation électrique en année glissante (et 13,8% en février). Durant le premier trimestre 2020, 37,6 TWh d'électricité renouvelable ont été produits, ce qui constitue un nouveau record trimestriel dépassant de plus de 10% le précédent record observé au premier trimestre 2018 (33,7 TWh)¹.

Le parc éolien atteint 16 771 MW au 31 mars 2020 avec 277 MW raccordés sur le dernier trimestre. Sur une année, la croissance s'élève à 1 413 MW. A fin 2023, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) vise un parc de 24 100 MW pour la filière éolien terrestre. Le taux d'atteinte de cet objectif s'élève actuellement à 70%.

La filière a connu un trimestre record sur le plan de la production. En effet, elle a produit 14,5 TWh sur le dernier trimestre et 38,6 TWh sur les douze derniers mois, en hausse de 36% par rapport à l'année précédente. Le taux de couverture de la consommation par l'énergie éolienne s'élève à 8,3% sur les douze derniers mois, en hausse par rapport à la période précédente. Il s'élève à 10,8% sur le dernier trimestre et à 13,8% sur le seul mois de février, durant lequel le facteur de charge mensuel a atteint 50,6%

La puissance du parc solaire s'élève à 9 609 MW au 31 mars 2020, avec 173 MW raccordés au cours du dernier trimestre. Sur les douze derniers mois, 913 MW ont été raccordés, A fin 2023, la PPE vise un parc de 20 100 MW, objectif qui est actuellement atteint à 47%.

Avec 11,7 TWh produits durant les douze derniers mois, en hausse de 2,6% par rapport aux douze mois précédents, la filière solaire couvre 2,5% de la consommation électrique en année glissante.

¹ Du 1^{er} janvier au 31 mars 2020, l'impact de la crise sanitaire sur la consommation d'électricité est resté relativement limité, en raison de la période étudiée, comprenant seulement 15 jours de confinement. Les équipes des gestionnaires de réseau ont mis en place des plans de continuité pour poursuivre l'acheminement de l'électricité et assurer la disponibilité du réseau pour les moyens de production. De leur côté, les équipes exploitant les moyens de production d'électricité renouvelable ont maintenu les opérations essentielles afin de garantir leur production.

Le **parc hydroélectrique** atteint une puissance installée de 25 717 MW, en hausse de 177 MW sur une année. A fin 2023, la PPE vise un parc de 25 700 MW, un objectif d'ores et déjà atteint.

Avec 60,2 TWh injectés sur les réseaux durant les douze derniers mois (64,8 TWh en incluant la part non renouvelable), la production hydraulique est en hausse de 5,7% par rapport à la période précédente. Le taux de couverture de la consommation par l'hydroélectricité s'établit à 12,7% sur les douze derniers mois et 13,3% pour le dernier trimestre.

La **filière bioénergies électriques** atteint une puissance installée de 2 137 MW avec 70 MW de nouvelles capacités installées en un an, dont 15 MW raccordés sur le dernier trimestre.

Sa production annuelle s'est élevée à 7,7 TWh (9,8 TWh en incluant la part non renouvelable), en hausse de 0,8% par rapport aux douze mois précédents. La filière couvre ainsi 1,6% de l'électricité annuelle consommée.

Afin de répondre aux objectifs de la transition énergétique de porter à 40 % la part des énergies renouvelables dans le mix électrique en 2030, les réseaux de transport et de distribution continuent d'évoluer pour permettre l'intégration de la production d'électricité renouvelable, tout en garantissant la sécurité et la sûreté du système électrique, ainsi que la qualité d'alimentation des consommateurs.

Ces résultats sont issus du Panorama de l'électricité renouvelable au 31 mars 2020, élaboré chaque trimestre par le Syndicat des énergies renouvelables (SER), RTE, Enedis, l'Association des distributeurs d'électricité en France (ADEeF) et l'Agence ORE, Opérateurs de Réseaux d'Energie. Ce document est complété d'un supplément technique sur les Technologies pour la production d'électricité renouvelable.

[Télécharger le Panorama de l'électricité renouvelable au 31 mars 2020](#)

[Télécharger le descriptif des Technologies pour la production d'électricité renouvelable](#)

Contacts presse :

SER – Françoise JOUET (francoise.jouet@enr.fr) – 01 48 78 05 60 / 06 45 33 57 47

RTE – Lola BEAUVILLAIN DE MONTREUIL (lola.beauvillain-de-montreuil@rte-france.com) - 07 62 80 34 66 /

Perrine MAS (perrine.mas@rte-france.com) – 01 41 02 12 79

Enedis – Johanna SLAMA (johanna.slama@enedis.fr) – 01 81 97 73 19

ADEeF – Thierry TRANCHANT (thierry.tranchant@uneleg.fr) – 06 88 33 61 80

Agence ORE – Isabelle MBAS (isabelle.mbas@agenceore.fr) – 06 20 88 42 40